AUCAMVILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

****

N° 97.2020

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal :	29		
En exercice :	29		
Qui ont pris part à la délibération :	17	Pour : 17	Contre : 0

Date de la convocation : 19 novembre 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-six novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer municipal, rue Jean Jaurès, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : M. ANDRE. Mmes ANDREU. CHALLAL. CHALLET. CLAIREFOND. DENES. MM. FERRARI. IGOUNET. JAMMES. MUSARD. Mme PONS. MM. TALBOT. THOMAS. Mme TOULY. MM. TOURNIER. VALMY. Mme VIGNE.
Pouvoir(s) : /
Absent(s) excusé(s) : Mmes ARMENGAUD. BALAGUE. MM. BECHENY. DEBUISSER. DUBLIN. Mme FABREGAS. M. FRIGOUL. Mme FOISSAC. M. MANERO. Mme MERLE-JOSE. Mme OVADIA. M. RAFAZINE.
Secrétaire de séance : Mme VIGNE.

Objet de la délibération : FORUM INTERCOMMUNAL ENSEMBLE POUR L'EMPLOI EDITION 2020 : REPARTITION DE LA SUBVENTION DE TOULOUSE METROPOLE

Exposé :

Depuis 3 ans, un forum intercommunal « ensemble pour l'emploi » est co-organisé par les communes de Fonbeauzard, Launaguet, Saint-Jean, l'Union et Aucamville.

L'édition 2020 qui s'est tenue le 12 février 2020 a rassemblé 60 entreprises et 534 visiteurs. Plus de 120 offres d'emplois ont été proposées (hors intérim et garde d'enfants). De plus, 4 ateliers d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi ont été réalisés en amont de l'évènement les 7, 10 et 11 février, afin de les préparer aux rencontres avec les entreprises et de mieux appréhender certains secteurs en tension. Le taux de satisfaction des visiteurs était de près de 80 % et 100 % des entreprises ont déclaré être prêtes à participer à la prochaine édition.

L'organisation de cet évènement a un coût de 12 291 €. Toulouse Métropole a accordé, lors du conseil métropolitain du 15 octobre 2020, une subvention de 5 000 € (41% du budget total).

Il convient donc de répartir cette subvention entre les communes concernées en fonction de leurs dépenses respectives conformément au tableau ci-dessous :

Commune	Intitulé de la dépense	Montant	Total	% répartition de la subvention	Subvention
Commune de L'Union	Frais de personnel	2 448 €	6 888 €	56.04 %	**2 802 €**
	Frais de communication	50 €			
	Fourniture d'un petit déjeuner et d'un buffet	422 €			
	Location de la Grande Halle sur deux jours et installation des stands par les services municipaux	3 588 €			
	Mise en place Grande Halle (agents extérieurs)	280 €			
	Sécurité (vigile)	100 €			
Commune de Launaguet	Frais de personnel	1 243 €	1 743 €	14.18 %	**709 €**
	Frais de communication	100 €			
	Location de l'Orangerie pour l'organisation des ateliers de préparation sur deux jours	400 €			
Commune de Saint Jean	Frais de personnel	1 341 €	1 566 €	12.74 %	**637 €**
	Frais de communication	200 €			
	Navettes	25 €			
Commune d'Aucamville	Frais de personnel	999 €	1 199 €	9.76 %	**488 €**
	Frais de communication	200 €			
Commune de Fonbeauzard	Frais de personnel	845 €	895 €	7.28 %	**364 €**
	Frais de communication	50 €			
TOTAL			**12 291 €**	**100 %**	**5 000 €**

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération DEL-20-0644 du Conseil Métropolitain du 15 octobre 2020,
Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

<u>Article unique :</u> d'approuver la répartition suivante pour la subvention de 5 000 euros attribuée par Toulouse Métropole :

- L'Union : 2 802 €
- Launaguet : 709 €
- Saint Jean : 637 €
- Aucamville : 488 €
- Fonbeauzard : 364 €

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20201126-26112020_97-DE
Reçu le 03/12/2020
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=0002 21310022500019,OU=MAIRIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=#0C144E545246522D323133313030323235303030303139,O=MAIRIE D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALBAN CEDEX,C=FR
03/12/2020

AUCAMVILLE